

Les principaux motifs d'admission au séjour

Les personnes étrangères sont confrontées à des lois toujours plus restrictives et très changeantes concernant leur demande d'accès à un titre de séjour. Elles peuvent également être confrontées à des services préfectoraux ayant des pratiques ou appréciations différentes, et parfois des attitudes interrogeant leur cadre légal et réglementaire. Dans ce contexte, il est important de pouvoir disposer d'informations actualisées pour assurer le meilleur accompagnement administratif de ces personnes. Cette formation vise à approfondir les conditions à remplir pour obtenir un titre de séjour en raison de ses attaches privées et familiales ou en raison d'une activité professionnelle.

Objectifs :

- Connaître les conditions légales et réglementaires d'octroi d'un titre de séjour en raison de la vie privée et familiale ou en raison d'une activité professionnelle
- Être en mesure d'examiner la situation des personnes accueillies et identifier les possibilités ouvertes ou pas
- Accompagner la personne accueillie dans le cadre de ses démarches administratives

Contenu :

Matin :

- L'articulation entre droit au séjour et droit au travail : quel droit au travail selon le motif du titre de séjour détenu
- Les conditions d'obtention des titres de séjour en raison des attaches privées et familiales
- Les membres de famille
 - de personnes françaises,
 - de personnes étrangères,
 - de bénéficiaires d'une protection internationale

Après-midi :

- Les titres de séjour accessibles aux jeunes entrés en France mineurs
- Les conditions d'obtention d'un titre de séjour en raison d'une activité professionnelle et la demande d'autorisation de travail
- L'admission exceptionnelle au séjour

Moyens et méthodes pédagogiques :

- Apport théorique et juridique
- Partage d'expériences et de pratiques
- Remise de documents supports

Méthodes d'évaluation :

- Evaluation en amont des attentes avec auto-évaluation
- Evaluation des connaissances et compétences en cours et/ou fin de séance
- Enquête de satisfaction à chaud et auto-évaluation sur les objectifs
- Enquête de satisfaction à froid

EN INTER



Date et durée :

Jeudi 11 mars 2027
9h00-12h30 / 13h30-17h00
7 heures (1 jour)



Lieu :

ARRAS



Type de formation :

Présentiel



Public :

Professionnels et/ou bénévoles accompagnant les personnes étrangères dans leurs démarches administratives



Prérequis :

Connaître les bases du droit des étrangers



Prix :

Prix adhérent : 275 €
Prix adhérent IRIAE : 300 €
Prix non adhérent : 330 €



Intervenant.e :

Equipe de la Cimade



Capacité d'accueil :

15 participant.e.s



Accessibilité

Votre situation nécessite des aménagements particuliers ?
Si oui, merci de nous en informer dès que possible afin d'envisager des modalités pédagogiques et techniques adaptées.
Contact :
emmanuelle.gamain@federationsolidarite.org